











#### SOMMAIRE

• Mot du Maire

P 1

• Compte administratif 2016

P 2 & 3

• Budget primitif 2017

• Conseils municipaux

• Nos agents sont « branchés »

• Le moulin de Quatre

• Aire de camping-cars

• Rénovation d'un aîte

Nouveau site Internet

• La fin du préfabriqué

• Cérémonie de citoyenneté

• Merci Monsieur Abadie

• Les nouveaux propriétaires de La Borie

P 8

 Concours communal de fleurissement

• Le plan canicule à Solignac

• Des pirates... au feu d'artifice

• Coup de projecteur sur Fanny Lavergne

P 10

• Coup de projecteur sur (suite)

• RAM Croque Lune

• La Mission Locale de l'Agglo

Etat civil

• Le Comité de Jumelage

• Festival 1001 Notes

L'UFAC

P 13

• L'association Maza'Val

• La chasse aux œufs des Ponticauds

• Aïkido Val de Briance

P 14

• Les Cavaliers de la Briance

• Solignac en Balade

P 15

• Culture et Loisirs Val de Briance

Voulez-vous danser?

• Le Tennis Club Val de Briance

• Les Amis de Solignac

P 17

• AAPPMA Vienne Briance

• Championnat de France de pêche à la truite P 18

• L'USSV

• Judo Club Val de Briance

• Le Saint-Eloi

• Les nouvelles entreprises

 Préconisations d'utilisation des eaux

P 21

• La page Mag'
P 22

Agenda des manifestations

Responsable de la publication : Yvette Aubisse Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon Couverture : Alain Lafeuille (le nouveau site Internet) Photos : Mairie de Solignac, A. Rebière-Merzeau, C. Gaucher, S. Rayat, A. Portheault, T. Hatwell, 1001 Notes, Judo Club Val de Briance, Aïkido,

Les Ponticauds, Les Cavaliers de la Briance, Les Amis de Solignac, USSV Conception: Bureau de dessin D. VALLE Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia Bulletin imprimé sur papier recyclé

# Le mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers Solignacois,

Dans ce nouveau bulletin municipal, diffusé à la veille des vacances estivales, des évènements ou informations passés, et d'autres à venir, sont commentés. Certains sujets concernent la mairie, d'autres la vie associative ainsi que plusieurs autres rubriques.

Il y a quelques semaines, nous votions le Compte Administratif (CA 2016) de la commune puis le Budget Primitif (BP 2017). L'ensemble des conseillers

municipaux était convié aux différentes commissions de prépara-

Le résultat du CA 2016, malgré sa diminution, était conforme aux prévisions et même un peu supérieur.

Pour le BP 2017, dans les pages suivantes, un article apporte des commentaires.

Que s'est-il passé depuis le précédent « Solignac Info » ? Que va-t-il se passer?

L'organisation de l'accueil des 11-17 ans, le « Foyer des ados », est opérationnelle depuis le 7 juin, nous les attendons nombreux. Un article y sera consacré dans un prochain bulletin municipal.

Plusieurs chantiers de travaux, les plus importants, devraient aboutir d'ici l'automne, à notre grande satisfaction :

• Le Moulin de Quatre, qui commence à prendre une belle allure et dont la poursuite des travaux n'empêchera pas l'organisation des « Marchés de producteurs de pays »,

• Les travaux de sécurisation de la route départementale 32 entre l'Abbatiale et la Gendarmerie débuteront mi-juin et se poursuivront jusqu'en octobre. Le 30 mai dernier, le projet et le déroulement de l'opération ont été présentés en réunion publique,

 La réhabilitation du restaurant scolaire s'effectuera pendant les vacances d'été, les premiers travaux débuteront fin juin,

• La fermeture définitive du préfabriqué situé à l'école Joseph Mazabraud. Nous n'avions pas obligation de faire cette fermeture pour cette rentrée mais nous en avons pris la décision, après concertation avec les enseignants et l'Education Nationale,

 Le P.L.U., est désormais de la compétence de Limoges Métropole. La réunion de concertation avec les Personnes Publiques Associées (PPA) a eu lieu le mardi 6 juin. Une réunion publique sera organisée prochainement permettant de découvrir les grandes orientations retenues.

Nous regrettons la fermeture du « SOLILES » et espérons une réouverture très rapidement. Nous suivons attentivement le dossier. Suite aux dernières élections, des incertitudes planent sur le maintien des rythmes scolaires pour lesquels nous avons dû beaucoup nous investir. Nous en reparlerons tous ensemble, avec les acteurs concernés, le moment venu.

Enfin, notre site internet www.solignac.fr, qui vient de fêter ses 7 ans, est en train d'être relooké. J'espère que vous apprécierez son nouveau visage.

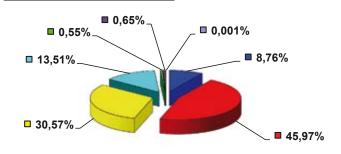
Je vous laisse à la lecture des autres articles et vous souhaite, en avant-première, un très bel été, qui j'espère sera des plus ensoleillés.

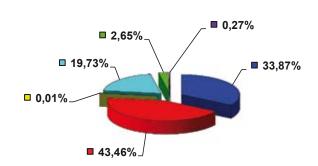
Avec mes meilleurs sentiments.

Yvette AUBISSE

## Compte administratif 2016

#### Fonctionnement



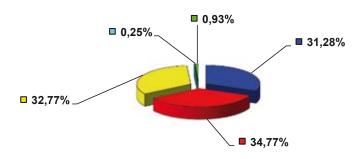


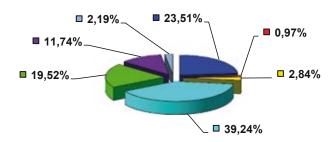
#### Recettes 70 Produits des services du domaine 115 525,41 73 Impôts et taxes 606 020,00 74 Dotations et participations 402 975,58 75 Autres produits de gestion courante 178 114,23 013 Atténuation de charges 7 252,69 042 Op. d'ordre de transfert entre sections 8 506,53 Produits financiers 18,52 Total 1 318 412,96

Dehenses			
	011 Charges à caractère général	413 974,45	
	012 Charges de personnel	531 165,84	
	014 Atténuation de produits	176,65	
	65 Autres charges de gestion courante	241 133,82	
	66 Charges financières	32 416,84	
	042 Op. d'ordre de transfert entre sections	3 335,33	
Total		1 222 202,93	

Dánansas

#### Investissement





110001100		
10 Dotations, Fonds divers et réserves	112 454,09	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	125 000,00	
13 Subventions d'investissement	117 793,30	
165 Dépôts et cautionnements reçus	910,00	
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	3 335,33	
Total	359 492,72	

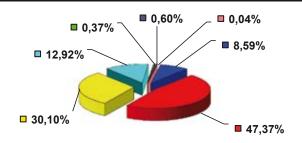
Recettes

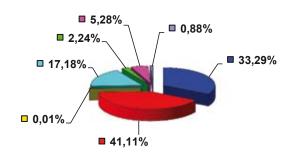
	16 Emprunts et dettes assimilées	91 128,06
	10 Dotations, fonds divers et réserves	3 766,00
	20 Immobilisations incorporelles	10 991,04
	204 Subventions d'équipement versées	152 108,53
	21 Immobilisations corporelles	75 656,84
	23 Immobilisations en cours	45 496,05
	040 Op. d'ordre de transfert entre sections	8 506,53
Total		387 653,05

Dépenses

## Budget 2017

#### Fonctionnement : 1 338 498,95 €





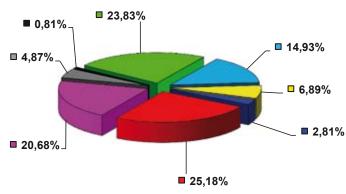
#### **Recettes**

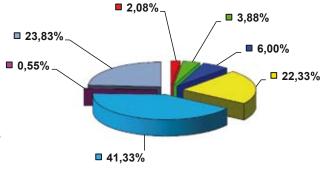
	70 Produits des services du domaine	114 965,00
	73 Impôts et taxes	634 100,00
	74 Dotations, subventions et participations	402 917,00
	75 Autres produits de gestion courante	173 000,00
	013 Atténuation de charges	5 000,00
	042 Op. d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
	002 Résultat reporté	516,95
Total		1 338 498,95

#### **Dépenses**

011 Charges à caractère général	445 600,00
012 Charges de personnel	550 300,00
014 Atténuation de produits	177,00
65 Autres charges de gestion courante	229 995,00
66 Charges financières	30 000,00
23 Virement section d'investissement	70 654,95
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	11 772,00
Total	1 338 498,95

#### Investissement : 1 450 958,16 €





#### **Recettes**

40 817,00 365 350,63 300 000,00 70 654,95 11 772,00
300 000,00 70 654,95
70 654,95
11 772,00
345 700,48
216 663,10
100 000,00
1 450 958,16
_

#### Dépenses

Total		1 450 958.16
	041 Op. patrimoniales	345 700,48
	040 Op. d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
	23 Immobilisations en cours	599 700,00
	21 Immobilisations corporelles	324 014,68
	16 Emprunts et dettes assimilées	87 000,00
	204 Subventions d'équipements versées	56 300,00
	20 Immobilisations incorporelles	30 243,00

## Commentaires du Budget Primitif 2017

Comme nous nous y étions engagés, nous nous sommes attachés à donner une priorité à l'éducation et à l'enfance. Qu'avons-nous fait ?

- La réalisation du Pôle jeunesse : l'A.L.S.H a des locaux dédiés, le Pôle Ados est sur le point de démarrer en juin 2017,
- L'application de la réforme des rythmes scolaires avec la mise en place des T A P, l'évolution de la garderie vers un accueil éducatif,
- La climatisation du bâtiment modulaire, la réfection des sanitaires à l'école Val de Briance, et, maintenant, la réfection du restaurant scolaire cet été,
- sans oublier la structure 1, 2, 3... Soleil (intercommunalité avec Le Vigen) pour les enfants de 2.5 mois à 6 ans.

Et bien d'autres...

Tout cela a engendré des dépenses d'investissement mais aussi de fonctionnement.

Deux autres dossiers étaient importants :

- étudier et réaliser l'aménagement des trottoirs et le stationnement dans le bourg. L'aménagement de la place G. Dubreuil est achevé, celui de la route départementale 32 entre l'Abbatiale et la Gendarmerie va commencer d'ici l'été.
- mener à bien la réhabilitation du Moulin de Quatre afin d'y développer des activités, entre autres de plein air, et, là aussi, le projet est en cours et devrait voir son achèvement au cours de l'été prochain.

Afin de financer dans de bonnes conditions l'ensemble des travaux prévus et présentés dans le B.P 2017, et afin de l'équilibrer, un emprunt de 300 000 € doit être sollicité. L'objet en sera « La réhabilitation du Moulin de Quatre ». La hauteur de cet emprunt permet de dégager un montant suffisant pour effectuer des acquisitions foncières et prévoir l'avenir : « Groupe scolaire », « Village seniors ». Nous sommes en discussion pour l'achat du terrain jouxtant le Pôle jeunesse. Nous avons à finaliser l'achat d'un chemin au lieu-dit Leygat (randonnées). La proposition d'achat, à l'Evêché, de terrains sur les bords de la Briance est toujours d'actualité. Nous réfléchissons à l'aménagement de stationnements proches des commerçants de l'avenue Saint Eloi.

Comme cela a été évoqué en Commission des finances, la section de fonctionnement dégage de moins en moins d'excédent en faveur de la section d'investissement : baisse des dotations d'Etat, coût des T.A.P (actuellement gratuits), garderie éducative coûteuse, mise en service du Pôle Ados bientôt, fonctionnement des nouveaux équipements, etc...

Nous devons maîtriser les finances communales en limitant la pression fiscale et l'endettement, tout en réalisant les investissements nécessaires à notre développement et au mieux vivre ensemble. Certaines municipalités augmentent leurs taux chaque année. Certes les nôtres étaient un peu élevés mais il n'y a pas eu d'augmentation pendant de nombreuses années. Nous les avons augmentés l'an dernier de 1 %. L'augmentation précédente remontait à 2011 : + 1.92 %. Maintenant nous nous trouvons dans la fourchette moyenne des taux des communes de Limoges Métropole. Afin de rester dans cette fourchette, il a été proposé une augmentation de 2.50 %, ce qui engendre une recette supplémentaire d'environ 15 000 € . Les taux deviennent : TH 14.80 %, TFb 18.37 %, TFnb 65.31 % au lieu de 14.44 %, 17.92 %, 63.72 %.

Le coût total des travaux prévus en 2017 est estimé à 1 004 810 €.

Le montant des subventions demandées et accordées est de 365 350 € (soit un taux de subventionnement d'environ 43 % du coût H.T.).

Yvette AUBISSE

## Conseils municipaux - à retenir

#### 14 février 2017

#### Vote du compte administratif 2016

Le compte administratif est adopté par 16 voix pour sur 18 votants.

#### Affectation du résultat et approbation du compte de gestion 2016

Adoptés par 17 voix pour sur 19 votants.

#### Affaires diverses

L'Office de Tourisme de Solignac est devenu Bureau d'Information Touristique, sous compétence Communautaire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pour la partie tourisme, Limoges Métropole est en train de prendre le relais de l'Association de l'Office de Tourisme de Solignac qui va devoir prendre position quant aux suites à donner à ses autres activités.

M<sup>me'</sup>le Maire exprime l'intérêt qu'elle porte au dossier et notamment dans la recherche de bonnes volontés pour poursuivre les actions que l'OT mettait en place.

#### 23 mars 2017

## <u>Transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération Limoges Métropole</u> La loi Grenelle II instaure le PLU Intercommunal (PLUi) comme la règle, le PLU communal devenant l'exception.

Transfert voté à l'unanimité.

#### Cession de parcelles suite à enquête publique

Déclassement d'une partie de la Place G. Dubreuil et aliénation de chemins ruraux. Voté à l'unanimité.

#### Constitution d'une commission « cimetière »

Composée du maire, de trois élus, d'une secrétaire, d'un agent technique et d'un habitant de la commune.



## Nos agents sont « branchés »!

Depuis quelque temps, vous avez pu croiser dans Solignac une fourgonnette un peu particulière au logo de la mairie. En effet, soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité a fait le choix de remplacer un véhicule à bout de souffle par un autre, d'occasion, tout électrique.

Sensibles à cette démarche, les sénateurs haut-viennois, Marie-Françoise Pérol-Dumont et Jean-Marc Gabouty, ont financé à 50 % cet achat réalisé au garage GP Automobiles au Vigen.

#### Travaux

#### Le Moulin de Ouatre

Les travaux de rénovation se déroulent sans accrocs majeurs. Au final, toutes les toitures ont pu être refaites grâce aux économies réalisées sur différents lots.

C'est une bonne surprise, générée par un remarquable travail collégial de l'architecte, de l'économiste et des entreprises partenaires de ce projet.



Les façades vont être mises en valeur avec un enduit, voulu par l'architecte des bâtiments de France, incorporant des granulats de porcelaine, ainsi qu'avec de magnifiques colom-

Vous pouvez suivre l'actualité de ces travaux sur : https://m.facebook.com/mairiesolignac/.

### Rénovation d'un **gîte**

Située près du Pont Rompu, la bâtisse municipale accueille un ensemble de 5 gîtes de capacités différentes.

Au cours de ces dernières semaines, le gîte n° 5 a été entièrement rénové (murs, sols, peintures, carrelage, douche, etc...) par les employés municipaux aidés par un artisan local pour la partie électricité.

Il se compose, au rez-de-chaussée, d'une cuisine entièrement équipée (réfrigérateur, micro-ondes, four, plaque, lave-vaisselle, lave-linge...) et d'une pièce à vivre. A l'étage, se trouvent une salle d'eau, un WC, une chambre avec un grand lit et une autre avec 2 petits lits (et une fenêtre offrant une superbe vue sur le Pont Rompu!).

Ce gîte accueille tout au long de l'année les touristes mais il peut également vous permettre de loger vos proches lors d'évènements familiaux.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site :

www.vacanceshaute-vienne.com ou appeler le **05 55 79 72 63**.

Un grand merci à nos employés municipaux qui ont effectué un travail remarquable, sans oublier Sylvie et ses collègues qui s'occupent de l'accueil des touristes et du ménage.





## Un nouveau site Internet Une même adresse: www.solignac.fr

Le site Internet de la commune, lancé en 2010, a bien vécu mais il avait besoin d'un bon rafraîchissement. L'équipe communication qui le gère a opté, d'un commun accord, pour un style plus contemporain : des onglets plus lisibles qui déclinent les couleurs de l'arc-en-ciel, des fonctionnalités nouvelles (météo entre autres)...

Bonne découverte de ce nouveau site, en espérant avoir pu satisfaire les attentes des internautes solignacois!



## la fin du préfabriqué de l'école Joseph Mazabraud

La fermeture définitive du préfabriqué de l'école Joseph Mazabraud interviendra à la rentrée scolaire de septembre 2017. Cette fermeture n'était pas obligatoire dans ce délai. La décision a été prise après concertation avec les enseignants, l'Education Nationale et les représentants des parents d'élèves.

Elle va entraîner plusieurs changements :

- L'école Joseph Mazabraud passe de trois à deux classes. La classe des CE1 sera transférée à l'école Val de Briance dans la classe actuelle de moyenne section.
- Le bureau de la directrice de l'école Val de Briance retrouvera son ancienne fonction de salle de classe pour accueillir les enfants de moyenne section.

- Un module sera installé dans la cour de la garderie pour créer un nouveau bureau de direction.
- Des aménagements liés à ces opérations seront réalisés (reprises de peinture, sanitaires du modulaire, rangements et stockages divers).

Nous profitons de ces changements pour réaliser des travaux d'économie d'énergie à l'école Val de Briance : doubles vitrages, abaissement du plafond dans la classe réhabilitée

Nous aurons ainsi:

- A l'école Val de Briance, quatre classes regroupant les 3 niveaux de maternelle, le cours préparatoire et le CE1,
- le cours préparatoire et le CE1,

   A l'école Joseph Mazabraud, 2 classes regroupant les CE2, CM1 et CM2.



Le samedi 18 mars, Yvette AUBISSE et quelques-uns de ses conseillers ont accueilli les jeunes de la commune qui étaient invités à venir chercher leur première carte d'électeur.

C'est devant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen que Madame le Maire leur a rappelé les valeurs de la République. Elle a insisté sur le fait que voter est un droit, obtenu parfois dans le sang, et donc un devoir mais aussi une chance car c'est encore un rêve dans certains pays.

En leur remettant leur carte, elle a conclu : « Prenez le pouvoir qui vous est donné, faites-en bon usage et prenez part à la destinée de notre pays. »

Cette année, les nouveaux jeunes électeurs auront participé à quatre scrutins, pour les élections présidentielles et législatives. Un bon entraînement à la citoyenneté!

Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

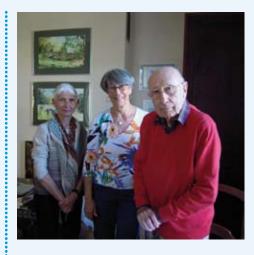
#### Merci Monsieur Abadie!

Jacques ABADIE, est bien connu des Solignacois, en tant qu'ancien président du Foyer des Aînés mais surtout pour ses talents de peintre (aquarelles et huiles).

Il y a quelques mois, cet habitant de la commune a mis à disposition de l'Hôtel-Restaurant « Le Saint-Eloi », afin de les exposer, un certain nombre de ses œuvres, soit une vingtaine de tableaux. Peut-être avez-vous eu l'occasion de les admirer dans l'une des salles du restaurant.

Depuis il a décidé de faire don de cet ensemble de tableaux à la commune de Solignac, don validé en Conseil Municipal lors de sa séance du 30 juin 2016.

Mi-avril, une petite délégation de conseillères municipales conduite par Madame le Maire est allée à la rencontre de Jacques pour le remercier de cette initiative et lui remettre les documents signés pour cette opération, accompagnés d'une photo de chacune de ses œuvres.



Aujourd'hui, les œuvres sont toujours exposées au Saint Eloi, avec convention.

Nous adressons une nouvelle fois, à Jacques ABADIE, un GRAND MERCI, pour cette initiative.

### Rencontre avec les nouveaux propriétaires de La Borie en Limousin



C'est un couple de néerlandais, originaire de Maastricht, qui a fait l'acquisition de La Borie en Limousin. Ce Limousin qu'ils ont découvert il y a une trentaine d'années, du côté de Meymac, et sillonné depuis très souvent.

L'heure de la retraite approchant pour Harry STRUIJKER BOUDIER, professeur de pharmacologie et conférencier international, sa compagne, Ardi POELS, historienne d'art, se mit en quête du bien idéal pour se consacrer à sa passion : l'art contemporain.

La découverte du domaine de La Borie et de son château fut un véritable « coup de foudre ». Lorsque leur dossier fut retenu par le liquidateur du domaine, Ardi POELS a pris des contacts avec les centres d'art contemporain du Limousin dans un rayon de 50 km: Meymac, Vassivière, Rochechouart. Elle fut accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et des projets communs pourraient être programmés. Elle travaille également depuis environ 30 ans avec Thomas GRÜNFELD, artiste contemporain allemand, dont elle a vu le travail pour la 1ère fois à Meymac.

Les projets du couple ?

Ils prévoient d'installer deux salles d'expositions dans le château ainsi qu'une bibliothèque. Les expositions seront accompagnées d'un programme de conférences et de films d'art. La salle de concerts et la salle de lyre pourraient être louées aussi pour des séminaires et des conférences, ainsi que pour des mariages et des fêtes. Ardi POELS dispensera des cours d'art en néerlandais et en anglais, puis dans un second temps, en français (langue qui pourtant ne leur pose aucun problème !).

L'an prochain, ils devront prendre une décision pour le jardin qui représente une tâche colossale. Pour le moment, il reste fermé car il manque d'entretien.

A l'avenir, il pourrait être ouvert 1 ou 2 jours par an pour une manifestation ou une fête de la commune.

Nous souhaitons à ce couple sympathique nos vœux de réussite pour faire revivre La Borie.

# Concours communal de fleurissement

Notre commune participe cette année encore au concours départemental des villages fleuris ouvert aux particuliers.

Voici les différentes catégories proposées :

- Maison avec jardin visible de la rue (la maison elle-même doit être fleurie),
- Balcon ou terrasse,
- Fenêtres ou murs,
- Potager fleuri (fonction nourricière dominante),
- Hôtel, restaurant, café, commerce et autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue),
- Parc fleuri (superficie d'au moins 2 000 m², le parc comprenant des arbres, des arbustes et des fleurs).

Jusqu'à présent, le jury municipal visitait toute la commune, faisait une présélection et établissait son classement avant le passage du jury départemental. A partir de cette année, et ceci afin d'alléger la tâche de notre jury, nous demandons



à toute personne souhaitant poser sa candidature de bien vouloir remplir le formulaire à retirer au secrétariat de la mairie et à le retourner avant le mercredi 5 juillet 2017. Il est à noter que les vainqueurs des 2 années précédentes sont automatiquement inscrits et n'ont donc pas besoin de déposer une nouvelle candidature.

## Le plan canicule à Solignac

Si vous êtes une personne âgée, seule, handicapée, à mobilité réduite ou en situation d'isolement, vous pouvez vous inscrire sur le registre de la mairie afin de bénéficier d'une aide en cas de déclenchement du Plan canicule. Un élu, un membre du CCAS et/ou un agent communal vous contactera régulièrement, vous rendra visite et répondra à vos besoins.

N'oubliez pas que la plupart des commerçants de notre village peuvent vous livrer gratuitement!



Si vous êtes un membre de la famille d'une personne vulnérable, n'hésitez pas à communiquer son identité, ses coordonnées et les vôtres au secrétariat de la mairie afin de permettre une intervention ciblée et rapide en cas de fortes chaleurs.

Chacun de nous doit se sentir responsable et concerné, alors n'hésitez pas à prendre régulièrement des nouvelles de votre famille, vos amis et/ou vos voisins, regardez autour de vous, osez aller taper à la porte d'une personne âgée que vous savez seule!

## Des pirates. . . au feu d'artifice de Solignac





Le SIVOM Solignac-Le Vigen se met aux couleurs de la fête nationale et organise son traditionnel feu d'artifice au stade de Solignac le samedi 15 juillet prochain.

A partir de 19h, vous pourrez débuter la soirée en plein air et sous chapiteaux à l'espace restauration où les footballeuses et footballeurs de l'USSV vous proposeront sandwiches, merguez, frites, boissons, etc... Vous aurez également la possibilité de vous dégourdir les jambes en compagnie des danseurs de l'association Briance-Loisirs qui assureront la partie musicale...jusqu'au bout de la nuit.

A partir de 22h30, vous admirerez le magnifique feu d'artifice sur un fond sonore d'actualité : « Pirates des Caraïbes ».

Petits et grands pirates (parmi lesquels Johnny Depp) sont attendus très nombreux!

## Coup de projecteur. . . sur Fanny LAVERGNE,

#### directrice de l'accueil de loisirs Solignac-Le Vigen

Nous avons eu envie de mieux connaître la personne qui est au centre du dispositif « Enfance » de la commune, la directrice de l'accueil de loisirs Solignac/Le Vigen.



Fanny, vous avez été recrutée par la Ligue de l'Enseignement pour le poste de directrice de l'accueil de loisirs depuis le 1<sup>er</sup> février 2017. Quel est votre parcours ?

J'ai passé mon BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) à 17 ans parce que je cherchais une orientation professionnelle ; ce temps de formation m'a donné envie d'en faire ma profession.

Après quelques recherches, j'ai trouvé le DUT Carrières Sociales, avec l'option Animation Sociale et Socio Culturelle. Encore très jeune à la fin du DUT, j'ai poursuivi mes études par une licence Sciences de l'Education puis j'ai cherché à travailler pour avoir une expérience professionnelle tout en continuant à encadrer des séjours d'été comme animatrice.

J'ai travaillé à l'association culturelle « Graine de rue » et au Centre Social des Portes Ferrées en tant que responsable. Après 3 ans de vie professionnelle, j'ai repris des études pour passer un master Sciences de l'Education.

En attendant d'avoir un travail stable dans la branche que je souhaitais, j'ai été assistante d'éducation auprès d'adolescents dans un collège de Limoges, jusqu'à ce que je postule sur le poste de direction à l'accueil de loisirs de Solignac-Le Vigen.

En parallèle de ces formations, j'ai toujours été à la fois, sur des séjours d'été, animatrice ou directrice de séjours et formatrice aux CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active).

l'animation?

Qu'est-ce qui vous a attiré dans le métier de

Ce qui m'a attirée, c'est de pouvoir être utile à la construction et à l'éducation des enfants. Les enfants sont les citoyens de demain et je les aide à réfléchir par eux-mêmes, à construire un projet, à devenir autonome, à trouver leur place tout en laissant la place de l'autre. C'est mon engagement « politique » personnel. L'animation est un très bon moyen pour poursuivre ces objectifs.

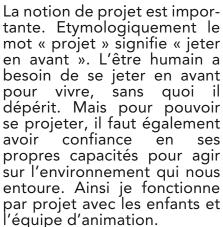
## Pouvez-vous expliquer en quoi consiste votre travail à Solignac ?

Mon poste a plusieurs facettes car j'interviens sur l'accueil de loisirs, la garderie éducative, et les TAP (Temps d'activités périscolaires). Il y a un côté purement administratif : suivi des dossiers, comptabilité, organisation, gestion du personnel, etc....

Il y a également un côté plus pédagogique qui me plaît davantage : coordonner une équipe, mettre en place des temps d'échanges et de réflexion et avancer collectivement sur un projet commun.

Vous venez, avec votre équipe, de réécrire le projet pédagogique de l'accueil de loi-

sirs. A quoi sert-il? Pouvezvous nous en dire quelques mots?



Pour les enfants, il s'agit de leur proposer de nouvelles activités, de leur faire découvrir leur environnement, afin de créer l'envie d'aller plus loin.

Ensuite, ils peuvent construire avec les animateurs un projet qui prendra plusieurs jours. Il n'y a pas de limite. Et tout au long du projet les enfants apprennent à manier des outils, développent leurs compétences, gagnent confiance en eux et sont fiers de ce qu'ils ont réalisé.

Pour l'équipe, c'est un peu la même logique. En tant que directrice, je dois rédiger un



projet de direction qui découle des intentions éducatives de la Ligue de l'Enseignement. Dans ce projet de direction, il y a les valeurs que je défends et ce qui me paraît non négociable pour assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Puis c'est à l'équipe de s'emparer de ce document pour décider des moyens qu'ils vont mettre en place auprès des enfants. Dans la vie quotidienne et dans l'activité, nous réfléchissons à comment faire pour que tout soit au mieux pour eux. De la même façon, l'équipe a besoin d'être impliquée et de se projeter pour être au top avec les enfants. Chacun doit pouvoir y prendre du plaisir pour le transmettre aux enfants et faire du bon travail

Pour résumer, le projet pédagogique est un outil qui évolue, une ligne conductrice. Il est d'ailleurs disponible pour les parents qui souhaitent le lire.

#### Comment trouvez-vous votre nouveau cadre professionnel?

Je découvre un cadre intéressant et riche. J'ai du plaisir à venir travailler. Je suis bien évidemment à la disposition des parents qui peuvent venir à ma rencontre pour échanger (facilement joignable par mail, j'invite tous les parents à me communiquer le leur car je compte utiliser ce moyen de communication pour faire le lien sur diverses informations). Je remercie enfin l'équipe d'animateurs permanents, Marie, Guillaume, Michaël et Benoît ainsi que tous les intervenants et les animateurs qui interviennent régulièrement; nous formons une équipe soudée, travaillant avec plaisir auprès de vos enfants.

Accueil de loisirs Solignac-Le Vigen Pôle Jeunesse - avenue St Eloi - 87110 SOLIGNAC Tél : 05.19.76.07.80 - 06.34.12.55.90 - Email : alsh.solignaclevigen@gmail.com

## Relais Assistants Maternels/Parents « Croque Lune »

Depuis décembre 2016, un temps d'accueil collectif mensuel est proposé aux assistants maternels des communes du Vigen et de Solignac dans les locaux de l'ALSH à Solignac.

Sept assistants maternels et quatorze enfants fréquentent régulièrement ces temps qui vont donc se poursuivre à raison d'un vendredi par mois. Le calendrier est disponible auprès de l'animatrice RAM.

Un appel est lancé aux assistants maternels ne connaissant pas ces temps : n'hésitez-pas à venir les découvrir pour échanger sur votre pratique professionnelle et pour offrir un espace de jeu aux enfants que vous accueillez!

Vendredi 3 Mars, un groupe d'enfants et d'assistants maternels s'est rendu à la crèche « 123 Soleil » pour partager un temps de jeu libre, des ateliers de manipulation et un temps de comptines. Assistants maternels et professionnelles de crèche ont pu échanger sur leurs pratiques. Merci pour l'accueil et vivement une prochaine rencontre !!!



Prochainement : L'Echo des ASMAT N°3 va être disponible et transmis aux assistants maternels. Il sera consultable sur le site de la Mairie de Solignac.

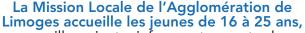
Le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions, en Temps d'Accueil Collectif: Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h15 à 11h30.

Les temps de permanence sont ouverts : Lundi de 13h à 18h ; Mardi de 13h à 17h45 ; Mercredi de 9h à 11h et vendredi de 15h à 17h.

> Contact : Sandrine MIRAMONT Tél : 05-55-58-83-06

Mail: ram@mairie-boisseuil87.fr





conseille, oriente, informe et apporte des réponses à l'ensemble des questions posées sur l'orientation professionnelle, la formation, l'emploi et la vie sociale.

Elle accompagne également les employeurs dans leurs démarches de recrutements, propose des profils et apporte un suivi dans l'emploi.

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé et les entreprises d'une équipe spécialisée.

> Laurence ROUSSY - Conseillère vous reçoit en entretien : MARDI APRES-MIDI de 14h à 17h Mairie de Condat-Sur-Vienne ou 18 rue Aigueperse à Limoges Pour prendre RDV : 05 55 10 01 00

La Mission Locale de l'Agglomération de Limoges : lieu d'écoute et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans pour leur insertion sociale et professionnelle.

http://mission-locale-limoges.fr



#### La Garantie Jeunes



La Garantie Jeunes est une mesure phare du plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ce dispositif a pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie par l'organisation d'un parcours d'accompagnement global, social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation.

En fonction de ses ressources, le jeune bénéficie d'une allocation mensuelle forfaitaire conditionnée d'un montant maximum de 472 €.

Renseignez-vous pour savoir si vous êtes éligible :

Réunion d'informations tous les mardis matins à 11h

## ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

25 janvier
28 janvier
PENOT Eléonore, Marie, Catherine - Petit Leygat
PESROCHE ES SEBBANI Ayden, Liam - Envaud
CARTIER Maël - 18 rue de la Peyrade
POUGET Lucie, Aline, Brigitte - Ventaud
RANOUIL LE BOUCHER Océane - 12 rue de la Peyrade
VIRONDEAU DESTERNES Rose - Les Hauts de Ventaud

#### DECES

7 novembre **AUBISSE Marie - Gravataud** 23 janvier **ROULHAC Simone - Pont-Rompu** 3 février **FAYE Jeanne - Petit Cherveix** 18 février SOURY Madeleine Marie Antoinette - 19 cité Le Clos 20 février GROS Marie Thérèse - 9 rue de la Peyrade 21 février MERLIN Denis Emmanuel Robert - 4 rue des Vignes DEPEIX Maurice - Leygat FADERNE Pierre - Villebon 22 mars 26 mars 10 avril ARCHAMBAULT Guillaume - 5 rue du Pont 16 avril **CEPHALE Marie Louise - 1 parvis des Bénédictins** 21 avril SUPLISSON Geneviève - 12 lot Val de Briance **DENARD Daniel - Envaud** 4 mai

# Le Comité de Jumelage de Solignac vous invite à aller découvrir LES ARDENNES BELGES ET LE CARNAVAL DU MONDE A STAVELOT (Belgique).

Du 18 au 22 août 2017.

Voyage en car : 50 € pour les adultes, gratuit pour les enfants. Hébergement chez l'habitant.



En plus des festivités carnavalesques, de nombreuses activités sont prévues, comme : visite-dégustation de la chocolaterie Darcis à Verviers, une des plus fameuses de Belgique, visite de la fromagerie du Bairsou et dégustation-déjeuner...

Renseignements et inscriptions : 06 75 87 02 63 ou 05 55 00 92 76





Concert le 1<sup>er</sup> août 2017 à 20h30 à l'abbatiale de Solignac avec, comme invitées d'honneur, les sœurs Katia et Marielle LABEQUE, qui interprèteront au piano, des œuvres de Stravinsky, Debussy, Glass.

# Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

La section de NEXON, SOLIGNAC, LE VIGEN, JANAILHAC, LA MEYZE est en deuil, elle perd un ancien président. En effet, le 31 mars dernier, M. Jean-Marie FAURE, âgé de 93 ans nous a quittés. Ancien président de la section du VIGEN, dissoute par manque d'adhérents, il avait rejoint la section de NEXON le 7 février 2Ó08.

Ancien du conflit de 1945, il avait participé aux FFI et faisait partie des Chasseurs Alpins au 99<sup>ème</sup> RIA. Il fut décoré de la Croix du combattant volontaire.

Domicilié à Boissac au VIGEN, il était veuf depuis une huitaine d'années et n'avait pas d'enfant.

Depuis quelques mois, il était très affaibli et a dû être hospitalisé ; il est décédé à l'hôpital.

Ses obsèques ont eu lieu à JOURGNAC, en présence de porte-drapeaux de la commune du VIGEN et de celui de notre section, accompagnées d'une délégation de la section. Une plaque du souvenir a été déposée à sa mémoire.

L'Union Fédérale de la section présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Le président, Raymond FAYE



#### L'association Maza'Val

L'association Maza'Val continue d'œuvrer tout au long de l'année scolaire pour organiser

scolaire pour organiser des manifestations et recueillir des fonds intégralement reversés aux écoles. Ces fonds participent au financement des différentes sorties scolaires, qu'elles soient culturelles, pédagogiques ou sportives. Grâce au travail des bénévoles et à votre participation aux divers rendez-vous festifs comme dernièrement en mai, la tombola et le Marché aux fleurs, l'association est en mesure d'assurer un réel soutien financier aux écoles.

Grâce à l'investissement de chacun, depuis le mois de janvier, les enfants des écoles de Solignac ont par exemple pu participer à une activité escrime, se rendre à des rencontres sportives au gymnase de Nexon, ou encore assister à une pièce de théâtre...

Merci à tous pour votre soutien et rendezvous nombreux pour de nouvelles rencontres conviviales autour et pour les enfants!



Comme à son habitude, le dimanche de Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Ce matin là, 25 enfants accompagnés de leurs familles, ont dû répondre aux questions d'un jeu de piste avant de découvrir les œufs cachés dans le parc.

Merci au Père Mallet-Guy de nous avoir permis d'utiliser le parc de l'abbaye.

Merci à l'ensemble des Ponticauds pour le travail d'équipe dans l'organisation sans lequel ce temps de partage avec les enfants n'aurait pu avoir lieu.

Jacques MERZEAU

#### Aikido Val de Briance



Le club Aïkido Val de Briance a, comme chaque année, effectué un déplacement à Ceyrat, près de Clermont, pour un stage avec Jean Marc Martin, 6ème Dan Aïkikaï de Tokyo. Pratique intense et partage de moments conviviaux chaleureux au programme de ce week-end.

Rejoignez-nous! Accueil toute l'année.
Portes ouvertes
samedi 16 septembre de 15 h à 18 h.

Entraînement ouvert à tous, le lundi de 19 h à 20h30, dojo de Solignac, avenue St Eloi.

### Les Cavaliers de la Briance fêtent leurs 20 ans

Ce samedi 18 mars 2017, au restaurant Lauréa, s'est tenue l'assemblée générale annuelle, en présence d'une trentaine de licenciés et d'adhérents.

Le président est revenu sur les 20 ans de l'association et a remercié les deux communes de Solignac et du Vigen pour leur soutien tout au long de l'année. Il a également tenu à remercier toute l'équipe de bénévoles.

Nous avons préparé le programme de 2017, avec notre 21 ème TRIRANDO (randonnée à pied à vélo ou à cheval) qui a eu lieu le 28 mai, et la 18<sup>ème</sup> endurance équestre des 9 et 10 septembre prochains.



Photo, de gauche à droite : Sylviane Bessaudou (trésorière) ; Adeline Dumas (secrétaire) ; Jean-Marc Bessaudou (président) ; Alain Lavaud (vice-président) ; Christophe Sire (responsable communication).

Vous pouvez nous suivre sur facebook.com/lescavaliersdelabriance

## Solignac en balade

La fin de saison approche, les chaussures des marcheurs sont désormais affûtées et « Solignac en balade » se prépare à sa première randonnée sur deux jours.

Pour cela nous avons décidé de nous rendre dans le Cantal, du Lioran au Puy Mary par les chemins de crête.

La dynamique de notre association est en plein essor, tous nos amis répondent présents à chaque randonnée malgré les

A l'occasion de notre assemblée générale qui aura lieu début septembre, nous proposerons d'autres balades pour la saison 2017/2018.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la prochaine saison, n'hésitez pas à nous contacter par mail, téléphone ou vos amis et voisins qui marchent avec nous.

Nous serons à votre écoute.

Hélène et Jean-Pierre CHAZELAS



## Culture et Loisirs Val de Briance sections Gym et Zumba

Les sections Gym et Zumba, c'est une centaine de pratiquantes chaque année, réparties sur 3 cours et 5 séances par semaine.

Ces cours sont ouverts à tous. Ils reprennent généralement la deuxième semaine après la rentrée scolaire. On peut venir faire un essai à tout moment de l'année (2 cours d'essai). L'association est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire dont le slogan est « Sport santé ». Les animateurs sont donc des professionnels offrant ainsi une garantie de séances structurées, d'exercices maitrisés, de conseils de bonne pratique sportive. La gym c'est surtout un moyen, sur le long ou moyen terme, de se maintenir en forme physique mais aussi morale.

« Nos licenciés pratiquent des activités bienêtre, ludiques et conviviales. On progresse, mais à l'écoute de son corps, avec un animateur formé à cette démarche éducative. » (Texte de la FFEPGV)





#### Gymnastique:

Cours seniors (+ 60 ans): lundi 14h30 à 15h30 et, nouveauté, le jeudi de 11h15 à 12h15

<u>Cours adultes (16 à 60 ans)</u>: mardi 18h30 à 19h30 et jeudi 19h30 à 20h30

Zumba: mardi 19h45 à 20h45

L'adhésion à ANCV permet aux pratiquantes de payer leur licence avec des chèques vacances ou chèques loisirs.

<u>Contact</u>: pascale.tuyeras@wanadoo.fr

#### **Voulez-vous danser?**

Nous proposons des cours de danses de société débutants ou confirmés.

Les danses proposées vont du rock'n roll à la valse, tango, salsa, danse en lignes, etc.

Notre enseignante, Mme Marie Magdziak avec plus de vingt ans d'expérience, anime les cours suivants :

Le lundi, salle polyvalente du Vigen : cours débutant et intermédiaire à partir de 18h30.

Le vendredi, salle des fêtes de Solignac : cours de danse en ligne et intermédiaire à partir de 19h00.

Nous organisons une fois par trimestre un cours à thème autour d'une danse spécifique, ainsi qu'une soirée festive de danses avec d'autres associations partenaires.

Un essai gratuit est possible tout au long de la saison de danse.

Pour toutes informations sur nos cours et soirées, contactez-nous :

Association Briance Loisirs Danse 7 place Georges Dubreuil - 87110 Solignac Tél. : **06 98 61 79 37** 

Mail: briance.loisirs.danse@gmail.com



#### L'actualité du Tennis Club Val de Briance

La saison tennistique se poursuit en ce printemps avec la reprise des cours et des rencontres par équipes sur les terrains extérieurs des deux communes après un hiver à l'abri au Quorum de Condat-sur-Vienne.

Les championnats ne sont pas encore terminés pour les deux équipes masculines engagées. L'équipe féminine, quant à elle, termine 2ème en + de 35 ans, ainsi qu'au championnat de printemps.

Les tournois internes sont actuellement dans leurs phases de poules, ils se concluront à la fin du mois de juin, agrémentés d'un moment de convivialité au Pont Rompu. La fin du mois de juin sera également l'occasion d'une matinée sportive sur les terrains du Vigen pour les jeunes joueuses et joueurs du club qui participent aux cours de Philippe Laloi les mardis soirs et les mercredis après-midis.

Les terrains des deux communes sont accessibles à toutes les personnes souhaitant pratiquer le tennis occasionnellement. Les travaux de rénovation de celui de Solignac sont terminés.

La réservation d'un court est possible désormais au Mini Market de Solignac (Avenue Saint Eloi, 09 77 59 58 89), l'Office de Tourisme de Solignac ne pouvant plus assurer ce service. Nous remercions M. Ahmed Issermad pour cette aide précieuse!

Le TC Val de Briance participera à l'organisation de l'avant-dernier Marché des Producteurs de la saison le vendredi 1 er septembre sur la Place de la Briance. Tous les adhérents du club seront les bienvenus ce jour-là pour apporter leur aide au bon déroulement de cet événement!

À bientôt sur les terrains de Solignac et du Vigen !



Philippe Laloi, l'entraîneur, entouré des joueuses et joueurs du mardi soir au Quorum de Condat-sur-Vienne



Le court de tennis de Solignac rénové

## Les Amis de Solignac

En cette première partie de saison 2017, les pétanqueurs des Amis de Solignac, avec seulement 12 licenciés, s'efforcent de représenter au mieux et le plus souvent possible nos couleurs lors des championnats et des concours. Malgré notre faible effectif, cette représentation est remarquable et bénéfique pour notre association. Continuons à garder cette excellente ambiance et convivialité!

Quant à nos manifestations, nous avons organisé le 12 mars notre traditionnel concours de belote à la salle des fêtes de Solignac. 28 équipes étaient présentes, petit nombre mais suffisant pour ne pas être déficitaire. Nous regrettons un manque criant de solignacois! Point positif, tous les membres du club ont participé au bon déroulement de cette journée malgré un coucher tardif. En effet, la veille, nous organisions dans la bonne humeur notre repas annuel au restaurant Les Sarrazins au Vigen.

Un concours réunissant plusieurs clubs s'est déroulé le 4 juin au stade du Vigen.

Le prochain aura lieu le dimanche 3 septembre toute la journée sur invitation.

Nous remercions la municipalité de Solignac pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement du terrain situé au Pont Rompu où nous pourrons nous rendre régulièrement.

Si vous souhaitez adhérer à notre club, quel que soit votre âge et votre niveau, n'hésitez pas à nous contacter au 06 21 07 33 61 ou sur notre page Facebook Les Amis de Solignac.





# ASSOCIATION AGRÉÉE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE VIENNE BRIANCE

Le dimanche 5 février dernier, en présence de Daniel EUDENBACH, vice-président de la Fédération Départementale, et de Gilbert BOUCHET, président du groupement des AAPPMA de Limoges dont nous faisons partie, notre AAPPMA a tenu son assemblée générale devant un public malheureusement trop peu nombreux. Pour continuer à pratiquer leur activité, les pêcheurs devraient se sentir individuellement responsables : adhérer à une AAPPMA n'est pas acheter un droit de pêche (voire des kilos de poissons dans l'esprit de certains !) mais également se sentir impliqué dans le maintien de la population piscicole, la qualité des eaux et le nettoyage des berges.

Après les traditionnels mots de bienvenue le Président, Michel PESTOURIE, a ouvert la séance pour présenter le bilan moral, le trésorier a ensuite présenté un bilan financier équilibré malgré la diminution du nombre d'adhérents. Puis la parole a été donnée à Gilbert BOUCHET pour dresser le bilan des travaux réalisés sur les différents sites du groupement et à Daniel EUDENBACH pour nous tenir informés des différents projets fédéraux et des nouveaux règlements mis en place en 2017.

A l'automne 2016, notre AAPPMA, avec ses moyens, a effectué un effort d'alevinage important: ce sont 250 kg de gardons, 14 kg de goujons et 1000 truitelles fario de souche Haute-Vienne qui ont été déversés dans la Briance. Il convient de leur ajouter 350 kg de truites portions ARC qui ont été déversés entre Solignac et Chalusset et 180 kg de truites ARC, offerts par la Fédération, qui, comme chaque année, ont été introduits sur le parcours de loisir.

Pour 2017, nous avons prévu deux concours de pêche :

- le concours "Jeunes Pêcheurs" le 24 juin à 13h45 se tiendra sur l'étang A2P87 situé à Lafarge commune de Saint-Hilaire-les-Places.
- le concours "Vétérans", le 31 août à 13h30, réservé aux pêcheurs de plus de 50 ans, aura lieu sur l'étang du groupement des AAPPMA de Limoges, à Beygeas commune de Compreignac.

Que les meilleurs gagnent!

### Championnat de France de pêche à la truite

Les 9 et 10 septembre prochain, les rives de la Briance à Solignac accueilleront la dernière manche du championnat de France de pêche à la Truite aux leurres. Organisée par le Club de Pêche du Limousin avec l'aide de l'AAPPMA « Vienne et Briance », cette compétition truite se déroulera sur le parcours de loisir situé entre le pont Rompu et le pont de Chambon. Tout le monde peut participer, des plus jeunes aux plus aguerris. Venez nous rejoindre pour participer ou pour partager un moment convivial.



Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire contacteznous :

> Tél. : **06 24 39 81 60** Mail : <u>aportheault@hotmail.com</u>

#### **USSV**

#### Bilan de la saison 2016/2017

**Groupe seniors** 

Féminines: Première saison pour l'équipe féminine, un premier exercice prometteur! L'équipe peut faire mieux mais l'essentiel est de la faire perdurer, l'état d'esprit étant là. Seniors garçons: Saison compliquée pour les Seniors mais la bonne humeur reste et c'est bien là le principal.

L'équipe 1ère lutte pour le maintien mais fait preuve d'une bonne dynamique qui doit permettre d'aborder la saison prochaine avec beaucoup de motivation et l'équipe réserve est en milieu de classement.

<u>Vétérans</u>: Bonne saison, avec un bon groupe dans la convivialité!

Ecole de foot

U7 : les enfants découvrent le football dans divers ateliers et jeux, dans la joie et la bonne humeur.

<u>U11</u>: la saison se déroule en trois phases par secteur et les équipes participent à deux coupes du district. Les enfants évoluent sur un terrain plus grand avec de nouvelles règles de jeu et la fin de saison se clôture par les traditionnels tournois.

<u>U13</u>: la saison se déroule en deux phases. Les enfants découvrent le placement sur un terrain et les divers schémas de jeu, la fin de saison se clôture aussi par des tournois.



Les filles ne sont pas en reste avec une vingtaine de licenciées qui pratiquent lors de rassemblements féminins ou en mixité. Merci à tous les éducateurs et tous les parents pour leur investissement dans le club. Le traditionnel tournoi du 1er mai s'est déroulé sur la journée avec 23 équipes! Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous! Nous recherchons toujours de nouveaux joueurs, de nouveaux dirigeants, ainsi que des arbitres. Quelle que soit votre compétence, nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance familiale et sportive. Habitants de Solignac et du Vigen, venez faire vivre votre club de foot.

Pour nous joindre:

http://www.ussolignaclevigen.fr/ https://fr-fr.facebook.com/pages/Union-Sportive-Solignac-Le-Vigen/

#### Judo Club Val de Briance

Arbitre et commissaire sportif : des rôles difficiles et indispensables dans l'organisation et le fonctionnement des compétitions

Avant de se lancer comme arbitre ou commissaire sportif stagiaire dès la rentrée prochaine, les judokas benjamins et minimes du Judo Club Val de Briance ont pu découvrir les règles de l'arbitrage et s'essayer dans un rôle différent de celui du combattant.

Tout au long de l'année, en complément des entraînements, compétitions et tournois auxquels ils ont participé, ils ont pu s'entraîner régulièrement aux règles de l'arbitrage avec leurs camarades du club de judo de Panazol et les conseils avisés de Magalie, arbitre nationale. En effet, des entraînements en commun, support d'initiation à l'arbitrage, ont régulièrement été organisés, soit à Solignac, soit à Panazol. Vendredi 5 mai dernier, c'était la dernière séance d'arbitrage de l'année et nous étions ravis de recevoir quelques-uns des judokas de Panazol. judoclubvaldebriance@gmail.com

mini-poussins et poussins JC Val de Briance & Panaloisirs



Benjamins et minimes JC Val de Briance & Panaloisirs



## Le Saint-Eloi, l'excellence à tous les étages!

Le Saint Eloi a retrouvé ses lettres de noblesse : l'hôtel se voit attribuer sa 4ème étoile et la nomination d'ambassadeur du Limousin pour l'hôtellerie internationale par le Ministère du Tourisme.

Le restaurant C. Pasquier se voit décerner le titre de restaurant gastronomique 2017 et une reconnaissance au Guide Michelin.

La simplicité dans l'authenticité, tels sont les maîtres mots de la maison.

Monsieur Pasquier, après avoir reçu le titre d'État de Maître Restaurateur, avec la mention d'excellence, aura le plaisir de vous recevoir en ces lieux afin de vous faire découvrir une cuisine authentique mais simple tout en mettant en valeur l'art de la cuisine française.



Ses priorités : valoriser une cuisine raffinée et créative avec un service très soigné dans un cadre aux allures monastiques.

Cheminée en hiver, terrasse ombragée en été, profitez de la table toute l'année et venez découvrir les viviers à truites et à écrevisses, qui vous garantiront la plus grande fraîcheur de nos produits.

C. PASQUIER

## Les Nouvelles Entreprises



Création de sites internet Développement d'applications mobiles iOS et androïd Graphisme (logos, identité visuelle, supports de communication)



Travaux de restauration et construction en maçonnerie traditionnelle, charpente et couverture, restauration et création de caveaux funéraires. 06 73 27 08 61

nicolasmerlin84@gmail.com



## Préconisations d'utilisation des eaux de pluie, puits, et forages privés

Passée de mode ces dernières décennies, l'utilisation de l'eau non potable en provenance de puits ou de sources privés tend à revenir sur le devant de la scène pour la maison, notamment avec l'eau de pluie (alimentation des chasses d'eau, lavage des sols, etc.).

Cependant, lors de l'installation d'un double réseau dans la maison, des précautions sont de rigueur si l'on veut éviter de s'exposer à des risques importants. En effet, en cas de mauvaise installation, les possibilités de retour d'eau polluée dans le réseau public sont bien réelles.

Si votre réseau privé est relié au réseau public, deux événements peuvent provoquer ce phénomène physique :

- Une dépression dans le réseau public due à des travaux, une casse du réseau ou encore une ouverture rapide de bornes incendie pour éteindre un feu, peuvent induire un siphonage, c'est-à-dire une aspiration de l'eau non potable de votre installation privée vers le réseau public.
- Lorsque votre réseau d'eau privé non potable a une pression plus élevée que celle du réseau public, on dit qu'il y a contre-pression. Dans ce cas, les risques de retour d'eau sont importants.

Des solutions existent pour éviter ces retours d'eau non potable, notamment une séparation physique des deux réseaux, public et privé.

Si vous ne pouvez pas dissocier les deux réseaux, il existe des dispositifs techniques de protection qui consistent à interrompre le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Avec de tels dispositifs, l'eau du réseau privé ne retournera jamais dans le réseau public.

Dans tous les cas, pensez à faire contrôler vos installations par un professionnel, agent du service public de distribution d'eau potable, pour être en adéquation avec la réglementation.

Vous avez un projet de récupération des eaux de pluie, de réalisation d'un puits, d'un forage, ou votre maison est déjà équipée? Vous souhaitez utiliser une ressource d'eau alternative sans risques pour vous, vos proches et l'environnement?

Rendez-vous à cette adresse : www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com

L'eau est un enjeu majeur de santé publique et nous nous devons tous d'agir pour la protéger dans le respect de notre liberté de choix.



## La page mag'

## Se baigner sans danger

En France, les noyades sont responsables de plus de 500 décès chaque année et restent le premier danger lors de la baignade.

#### Voici quelques conseils pour éviter les accidents :

• Privilégiez les zones de baignade surveillées



- Respectez strictement les consignes de sécurité.
- Ne quittez jamais des yeux vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau et ne les laissez jamais seuls dans l'eau. Equipez-les de brassards ou d'un maillot de bain à flotteurs.
- Ne surestimez pas votre niveau de natation.
- Méfiez-vous des bouées et autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques...), ils ne protègent pas de la noyade.
- Soyez vigilant dans les vagues. Il est possible de s'y amuser, mais faites attention à leur zone d'impact.

## Si vous possédez une piscine ou si vous vous baignez dans une piscine privée, voici quelques règles à respecter :

- Vérifiez que la piscine est munie d'un dispositif de sécurité: barrière, abri ou couverture qui empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés pour les jeunes enfants. Les alarmes sonores informent d'une chute dans l'eau ou de l'approche d'une personne près du bassin mais n'empêchent pas la noyade.
- Pendant la baignade, pensez à déposer sur le bord une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours.
- Après la baignade, n'oubliez pas de sortir tous les objets flottants et de remettre le dispositif de sécurité.

L'hydrocution est un accident fréquent qui survient l'été. Il correspond à un refroidissement brutal intervenant souvent à la suite d'une entrée trop rapide dans l'eau et dû à une trop grande différence de température entre la peau et l'eau. Quelques signes peuvent précéder l'hydrocution. Ils sont malheureusement trop souvent négligés : ce sont les maux de tête, les crampes, l'angoisse... Devant l'apparition de l'un de ces signes, tout nageur doit se rapprocher de la plage et sortir de l'eau le plus rapidement possible.

#### D'une façon générale, respectez les consignes suivantes :

Entrez de manière progressive dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil. Evitez les expositions au soleil trop prolongées et la baignade après avoir consommé de l'alcool ou mangé un repas copieux.

#### N'oubliez pas les protections solaires!

Jamais d'enfants de moins de 6 mois au soleil ! Au-delà de cet âge, il faut leur appliquer une crème solaire protectrice d'indice élevé, tout en évitant les expositions aux heures les plus chaudes de la journée. Les lunettes de soleil s'imposent, ainsi que la casquette. Idéalement, ces deux protections doivent aussi être portées pendant la baignade.

En cas d'accident, alertez le service de surveillance ou appelez les numéros d'urgence :

Pompiers: 18 Samu: 15

Numéro unique d'urgence européen : 112

## Agenda des manifestations 2017 —

JUIN			
21		Fête de la musique	
24	AAPPMA	Concours de pêche « Jeunes Pêcheurs » à 13h45	Etang de Lafarge, Saint-Hilaire-les-Places
25	Association La Solignacoise	La Solignacoise (rassemblement de 2 CV) de 11h à 17h	Place de la Briance
JUILL	ET		
1-17 septembre		Exposition photographique « Le visage du Christ » de Jean-François AMELOT, titulaire du diplôme supérieur de photographie de l'école Louis Lumière de PARIS	Abbatiale
15	SIVOM Solignac - Le Vigen	Feu d'artifice à partir de 22h30, restauration sur place à partir de 19h (USSV Foot) et soirée dansante (Briance-Loisirs, section danse)	Stade de Solignac
15-30	Soli'Art	Exposition des œuvres de Christian BOUYSSE (dessin), Anne-Marie EGUISIER (raku), Christiane VINCENT (sculpture) de 15h à 19h	Maison de la Fanfare
15-27 août	Soli'Art	Exposition d'artistes locaux (peinture, photo) amateurs et professionnels de 15h à 19h	Ancienne épicerie CEPHALE, parvis des Bénédictins
AOUT	•		
1	Festival 1001 Notes	Concert des sœurs LABEQUE à 20h30	Abbatiale
1-13	Soli'Art	Exposition du peintre André VEDEL de MULHOUSE de15h à 19h	Maison de la Fanfare
12		« Cuivres en Fêtes » avec LES SACQUEBOUTIERS de Lyon à 20h30	Abbatiale
15-27	Soli'Art	Carte blanche à de jeunes artisans d'art de 15h à 19h	Maison de la Fanfare
31	AAPPMA	Concours de pêche « Vétérans » (+ de 50 ans ) à 13h30	Etang de Beygeas, Compreignac
SEPTE	MBRE		
9-10	Cavaliers de la Briance	Endurance équestre	
9-10	Club de Pêche du Limousin et l'AAPPMA	Dernière manche du Championnat de France de pêche à la truite aux leurres 9 à partir de 11h et 10 le matin	Parcours de loisir situé entre le Pont Rompu et le Pont de Chambon
16		Portes ouvertes du club d'Aïkido Val de Briance de 15h à 18h	Dojo avenue Saint-Eloi
17	Festival « L'esprit des pierres »	Concert « Dialogues » avec l'ensemble Beatus et la compa- gnie Tempête à 16h (Journées du Patrimoine)	Abbatiale
		3 août, 1 <sup>er</sup> et 15 septembre à partir de 17h cteurs sur la place de la Briance	30
Et chaque dimanche de juillet et août, rendez-vous à 15h30 sur le Parvis pour les visites guidées de l'abbatiale			